

Commerce de Québec. Le Conseil croit devoir ici réitérer ses sincères remerciements à l'agence de la compagnie à Québec.

Quoiqu'il en puisse être, les vœux des Chambres de Commerce de la province de Québec, tels qu'exprimés lors du Congrès du mois d'avril, à Montréal, ont été bien et dûment présentés au Congrès de Londres.

Inspecteur général des peaux vertes

La commission d'experts en peaux vertes et en cuirs de la chambre a été plusieurs fois appelée durant ces dernières années, et pas plus tard qu'au mois de mars dernier, à faire enquête sur des plaintes faites à propos du poids et de la classification des peaux vertes et à régler des réclamations.

Il semblerait exister au Canada dans l'inspection des peaux vertes, un manque absolu d'uniformité, fort préjudiciable aux acheteurs de cette partie du pays et notamment de la ville de Québec où l'industrie de la tannerie est de toute importance et de fait la principale industrie.

A raison des plaintes fréquentes portées à sa connaissance, et conformément aux vœux exprimés dans une requête fortement motivée de l'Association des tanneurs de Québec, le Conseil décidait il y a peu de temps d'envoyer au gouvernement fédéral un mémoire dans lequel il lui exposait l'urgence qu'il y avait de nommer un inspecteur-général des peaux vertes pour le Canada, qui rétablirait l'uniformité dans la classification des peaux. Cette mesure rendrait un grand service à l'industrie de la tannerie, en faisant cesser un abus fort préjudiciable.

Questions postales

La Chambre n'ignore pas que déjà le Conseil a fermement insisté auprès du gouvernement fédéral sur une réduction de 2c à 1c par once du port des lettres de ville mises à la poste pour livraison en ville, et sur une autre réduction de 3c à 2c par once du port des lettres mises à la poste au Canada pour expédition de par le Canada, à Terre-Neuve et aux États-Unis.

Le ministère des postes a fait réponse que le déficit annuel dans le revenu du service ne pouvait justifier pareille réduction.

Durant l'été dernier, copie d'une requête est venue de la Chambre de Commerce de Winnipeg, demandant au gouvernement la même réduction de 3c à 2c par once du port des lettres du Canada à tout endroit du Canada, à Terre-Neuve et aux États-Unis. Il va sans dire que le Conseil s'est empressé d'appuyer cette requête auprès du gouvernement.

La Bourse de Québec

La nouvelle publiée il y a quelque temps que la Bourse de Québec doit être vendue aux enchères durant le mois de janvier prochain, a placé le conseil en face d'une question sérieuse; celle d'un logement convenable. Le futur conseil de la Chambre aura à s'occuper de cette question dès son entrée en office.

Quoiqu'il arrive, la Chambre aura à aviser sans retard aux mesures à prendre pour s'assurer de quartiers autant que possible permanents.

Il serait bien désirable que la Chambre de Commerce de Québec, imitant

en cela l'exemple donné par des institutions similaires dans les grands centres, put devenir propriétaire d'un édifice élégant en harmonie avec l'importance de ses fonctions, qui serait un ornement pour la ville de Québec; et qui deviendrait le rendez-vous de tous les hommes d'affaires de l'ancienne capitale.

Etat et Perspective des Affaires à Québec

Quoique l'état des affaires à Québec pourrait être infiniment meilleur, cependant il faut reconnaître que l'année qui vient de s'écouler n'a pas été aussi mauvaise qu'on l'avait appréhendé d'abord.

D'un autre côté, la ville a vu surgir dans son sein un nouvel hôtel de ville inauguré il y a quelques mois, le nouvel édifice fait honneur à Québec. Le Conseil de ville a négocié la conversion de la dette municipale à des conditions on ne peut plus avantageuses. Nous avons pour le printemps prochain la perspective de l'installation d'un tramway électrique, dont on ne peut vraiment exagérer l'influence féconde dans l'agrandissement prochain de la ville; et nous avons sur le tapis trois grands projets; le pont de chemin de fer, le service de steamers rapides et le chemin de fer de Québec à Parry Sound, qui sont désormais inséparablement liés à la prospérité et à l'avenir de Québec.

D'autre part, le Conseil ne peut oublier le fait qu'un vaste territoire situé à envi on 40 heures de navigation du port, est devenu déjà un cimetière important pour Québec; que l'île d'Anticosti demeurée jusqu'ici terre déserte, est en mesure de se transformer en une colonie importante grâce à l'esprit d'entreprise de son propriétaire qui est en même temps l'une des primes de l'industrie française.

Tous ces faits permettent d'espérer qu'une ère nouvelle va bientôt s'ouvrir pour notre région. Ce qu'il faut maintenant c'est de l'énergie et de la bonne volonté de la part de tous ceux qui ont une main au timon des affaires publiques, afin que nous puissions recueillir les avantages d'une situation aussi pleine de promesses. Encourageons le progrès dans quelque direction que ce soit; donnons-nous des facilités de communication de toutes sortes; faisons de la ville de Québec le point de convergence de tous les moyens possibles de communication, et, nul doute, les affaires renaitront. N'oublions pas qu, quoiqu'il arrive, que l'on puisse dire ou proclamer, il n'est pas de sacrifice de temps et d'argent qui, tôt ou tard, ne reçoive une récompense équivalente.

Développement du commerce du Canada

Le Conseil, en réponse à une circulaire du ministère du commerce à Ottawa qui demandait des renseignements sur les moyens à prendre pour développer le commerce du Canada, a adressé au ministère un mémoire dans lequel il a cru devoir lui faire les recommandations suivantes:

1o Etablissement de l'entrepôtage à froid à proximité des steamers de chemin de fer et à tous les ports d'exportation;

2o Etablissement d'une ligne de steamers rapides, égale sous tous les rapports aux meilleures lignes qui font le service sur l'Atlantique entre l'ancien et le nouveau continent;

3o Nomination d'une commission qui serait chargée de visiter les différentes contrées de l'Afrique du Sud, des Antilles et de l'Amérique Méridionale, et de se renseigner sur les besoins de ces contrées, la nature des marchandises dont elles font usage, les prix courants de ces marchés, et dans quelle mesure les cultivateurs et industriels canadiens pourraient s'y créer des débouchés;

4o Dépôts de produits canadiens dans les principaux centres de l'étranger, sous le contrôle d'un agent commercial nommé par le gouvernement.

5o Parachèvement du chemin de fer de la Baie des Chaleurs jusqu'à son terminus au bassin de Gaspé, comme embranchement de l'intercolonial.

6o La pêche du loup-marin et autres pêcheries du golfe;

7o La loi fédérale de faillites;

8o Relations commerciales avec l'Italie;

9o Parachèvement du chemin de fer entre Québec et Parry Sound, sur la baie Georgienne, lac Huron;

10o Construction d'un pont de chemin de fer à Québec ou dans le voisinage, pour relier le système des voies ferrées de la rive sud avec celui de la rive nord.

Membres défunts

Le Conseil a eu le profond regret d'enregistrer durant l'année la mort de trois membres de la Chambre: MM. John Burstal, marchand de bois; François Kirouac, marchand de grains, et Elie Turgeon, tanneur.

H. EDMOND DUPRÉ,

1er Vice-Président.

N. LE VASSEUR,

Secrétaire.

Le rapport est adopté, puis on procède aux élections pour la nomination du conseil de l'année 1897.

Voici le résultat des élections:

L'Hon. R. R. Dobell a été réélu président.

M. E. Edmond Dupré, vice-président, réélu.

M. Mont. Joseph, 2e vice-président.

M. Jos. Winfield, trésorier, réélu.

Bureau d'arbitrage.—F. H. A. draws, jr., F. X. Brilguet, John Breakey, Wm. Brodie, Geo. T. Davis, Félix Gourdeau, G. LeMoine, Wm. Macpherson, J. E. Martineau, J. C. McLimont, Geo. E. Tanguay et Misaël Thibaudau.

Membres du conseil: MM. P. J. Bégin, Jas. Brodie, C. E. Roy, E. O. Scott, Geo. Tanguay, P. Châteauevert, F. X. Brilguet, R. Turner, R. Audette, A. Paquet, E. B. Garneau et Jos. Gauthier.

LE VIN ET L'EAU-DE-VIE D'ORGE

PAR M. H. FORTUNÉ

Dans la séance du 29 mai 1888, l'Académie de médecine, que présidait M. Hébrard, reçut communication d'un mémoire manuscrit ayant pour titre: *Du vin d'orge et de sa valeur au point de vue de l'alimentation*. Le rapporteur, M. Chatin, s'exprimait ainsi:

«J'ai l'honneur de soumettre à l'Académie, de la part de M. Georges Jacquemin, fils de notre savant